

compris implicitement dans les pouvoirs assignés aux législateurs des provinces.

Parmi d'autres privilèges importants, sont ceux de la liberté de la parole, et pour les députés, l'usage des facultés des langues française et anglaise.

Pour légiférer ainsi sur les matières ci-dessus, la chambre des Communes et le Sénat doivent se réunir en *Parlement*.

J. HERMAS CHARLAND,

Joliette, 15 mars 1887.

CORRESPONDANCE

NOTE DE LA RÉDACTION. — Le R. P. Peemans, Ptre S. V. répond par la lettre suivante à plusieurs de ses anciens élèves qui lui ont envoyé leurs photographies. Les beautés de la France et de la Belgique ne font point oublier au R. P. les jours écoulés au Canada.

AUX RÉVÉRENDIS MESSIEURS L. A. LAVIGNE, Ptre ;
JOS. LAPORTE, Ptre ; F. X. LAVALLÉE, Ptre ;
P. SYLVESTRE, Ptre ; A. BOUCHER, Ptre S. V. ;
A. O. HOULE, Ptre ; L. B. DUFORT, C. S. V.
Procureur.

Révérands Messieurs et chers Amis,

J'ai reçu avec le plus sensible plaisir le charmant bouquet de vœux que vous avez bien voulu m'adresser. Bien que j'aie prié le R. P. Supérieur, dans une lettre récente, de vous présenter à tous mes meilleurs souhaits, c'est aujourd'hui un devoir pour moi de vous offrir en personne mes vœux ardents et sincères de santé, de prospérité et de bonheur. Ce devoir m'est bien doux, croyez-le, et je l'accomplis d'autant plus volontiers que mes vœux vous parviendront tout embaumés des parfums de l'air natal qu'il m'est donné de respirer pendant quelques jours.

Vous m'avez réjoui en m'affirmant avec une si parfaite délicatesse que mon humble souvenir vit encore au milieu de mes fidèles amis de Joliette. Votre amitié, dont je me sens très honoré, se révèle avec éclat dans cette lettre collective où je reconnais une fois de plus votre bienveillance dépeinte par la plume élégante et sympathique de notre ami commun M. l'abbé Joseph Laporte. Il voudra bien vous communiquer ces quelques lignes que je lui adresse à votre intention à tous.

Il ne me seide pas sans doute de mêler à ma réponse un petit reproche, même en l'adoucissant autant que possible. Et pourtant il le faut, car les droits de la vérité sont imprescriptibles ! Au cours de la lettre, j'ai découvert, sagement dissimulés sous de jolies fleurs littéraires, quelques éloges à mon adresse ! L'avouerai-je, *proh pudor* ? Je les ai reçus

de mon mieux, comme des hôtes inattendus, mais tout à fait charmants. Il y avait tant de gracieuse désinvolture dans leur tenue, tant de conviction dans leur accent, tant de mélodieuse douceur dans leur voix, qu'il m'a fallu, malgré mes secrètes protestations, lier connaissance avec eux et les accueillir comme un nouveau témoignage de votre bienveillance que vous avez vraiment, cette fois, poussée jusqu'à ses plus extrêmes limites.

Vous avez eu raison de croire que je n'ai oublié ni vos aimables personnes, ni la terre généreuse du Canada où j'ai reçu la plus cordiale hospitalité. En vérité j'aurais eu mauvais grâce à ne pas me plaire au milieu de vous, et dans ce pays lointain où je trouvais une seconde patrie. Mon retour en Europe, que je n'ai point sollicité, n'a pu et ne pourra jamais effacer de ma mémoire les douces réminiscences de mon séjour au Canada, ni les excellents souvenirs de votre amitié si franche qui sait triompher de l'oubli et survivre à la séparation.

Je le confesse volontiers, mes Amis, j'ai revu avec une indicible émotion la Belgique, ma chère patrie, qui, avant même que je misse le pied sur son sol béni, m'envoyait déjà au loin, sur les flots de l'Escaut, les bouffées vivifiantes de l'air natal. J'ai revu avec une joie bien vive la ville d'Anvers avec sa magnifique cathédrale, ses belles promenades et ses installations maritimes qui en font un des premiers ports de l'Europe. J'ai parcouru ensuite d'autres parties de la Belgique : j'ai admiré ses villes transformées et agrandies, les monuments nouveaux élevés pendant mon absence ; j'ai entendu raisonner de nouveau autour de moi ce vieil idiôme flamand que je n'entendais plus depuis longtemps et qui rappelle nos plus antiques traditions nationales ; j'ai contemplé le spectacle touchant de nos mœurs belges religieusement conservées à travers les siècles. Et enfin j'ai pu respirer en paix pendant quelques jours la douce atmosphère de la famille, qui était heureuse de me revoir après une si longue séparation.

La France a déployé ensuite à mes regards le panorama si riche et si varié de ses paysages ; le soleil d'été les inondait alors de ses rayons et murissait à la fois les fruits, les pampres et les blés. Paris a étalé devant moi les splendeurs de ses vénérables églises et de ses monuments publics, sa phénoménale activité, enfin tout cet ensemble de palais, de jardins, de boulevards, de places, de musées, de théâtres qui font de la grande capitale une ville unique au monde. J'ai parcouru aussi souvent Lyon, ville fort bien bâtie qui compte 355,000 habitants. Le Rhône et la Saône, qui baignent, comme on sait, la seconde ville de France, sont emprisonnés dans de beaux quais en pierre de taille qui mettent la population urbaine à l'abri des caprices de ces deux rivières ; il est vrai que le Rhône, lorsqu'il se met en colère, se dédame du côté de la Provence et les Lyonnais en sont quittes pour souscrire en faveur des inon-